MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

RAPPORT DE Mgr ALEX. TACHÉ, VICAIRE DES MISSIONS DE SAINT-BONIFACE.

Sa Grâce, Mgr Taché, n'assistait pas au Chapitre général. L'archevêque de Saint-Boniface, en route pour l'Europe, fut arrêté par la maladie à Montréal. Mais si nous fûmes privés de sa présence, nous ne fûmes pas pour cela privés de sa parole. Le beau rapport suivant, lu par le délégué du Vicariat au nom de Mgr Taché, tint, pendant une heure, l'assemblée sous le coup du plus vif intérêt. C'est une véritable page d'histoire racontant les origines de nos missions dans le nord-ouest de l'Amérique. Nous le donnons en entier, à l'exception des dernières pages, lesquelles sont d'un ordre purement administratif.

Mon très révérend Père,

Appelé à rendre compte des missions du Vicariat de Saint-Boniface, je prends la respectueuse liberté de vous prier de me permettre de faire précéder ce compte rendu de quelques réflexions, qui en faciliteront une plus complète intelligence et jetteront, sur une des œuvres de notre Congrégation, un jour plus lumineux et plus consolant.

Le Chef de l'Eglise, en choisissant un des nôtres comme métropolitain d'une province ecclésiastique, et en lui assignant pour suffragants de vénérables évêques tous Oblats, a reconnu le rôle important, joué par notre bien-

aimée Famille religieuse, dans les vastes contrées qui forment cette province. Ce n'est pas un fait ordinaire de voir toute une province ecclésiastique confiée à une communauté religieuse, dans les rangs de laquelle se recrutent tous les prélats et le plus grand nombre des missionnaires qui évangélisent cette province.

J'ai pensé que quelques renseignements, fournis par l'archevêque, sur ce vaste domaine que l'Eglise nous a confié, vous seraient agréables, mon Très Révérend Père, et ne pourraient pas manquer d'intéresser les membres de ce vénérable Chapitre et la Congrégation tout entière.

La province ecclésiastique de Saint-Boniface comprend toute la partie de la puissance du Canada, située à l'ouest du 91° de longitude occidentale (méridien Greenwich), à l'exception de l'île de Vancouver. Elle est bornée au sud par les Etats-Unis d'Amérique; à l'ouest, par l'océan Pacifique et le territoire de l'Alaska ; au nord, par l'océan Glacial arctique; et à l'est, par le 9° degré de longitude ; ou, en d'autres termes, sa limite méridionale court sur le 49° degré de latitude, de l'est à l'ouest, depuis le 91° degré de longitude jusqu'au 14°; en sorte que la superficie de la portion du continent, occupée par cette province, et sans compter les vastes îles qui en dépendent, s'élève au chiffre normal de 2195848 milles carrés, c'est-à-dire plus de dix fois la superficie de la France entière (1).

C'est ce champ immense qui fut offert au zèle des enfants de Mgr de Mazenod et où deux d'entre eux pénétrèrent, pour la première fois, au mois d'août 1845. L'immensité de l'étendue n'était pour ainsi dire égalée que par l'abandon dans lequel se trouvait le plus grand nombre des habitants. Une chose pourtant était acquise à ces vastes régions. Déjà à l'époque que je viens d'indiquer,

(1) La superficie de la France est de 202579 milles carrés.

un apôtre y exerçait son zèle depuis un quart de siècle. Mgr PROVENCHER, secondé par douze prêtres qui, dans un temps ou dans un autre, l'avaient aidé, avait donné les exemples du zèle le plus ardent et le plus désintéressé. On s'étonne du degré d'abnégation et d'isolement auquel des prêtres séculiers avaient consenti à se condamner, dans des contrées de très difficile accès et d'où tout semblait de nature à éloigner. Les douze prêtres dont nous parlons et qui avaient précédé les Oblats à la rivière Rouge, y étaient demeurés huit années chacun en moyenne. Tous venaient du Canada. Deux d'entre eux, élevés plus tard à l'épiscopat, avaient traversé une partie de la Colombie britannique pour aller se fixer dans l'Orégon. En 1845, deux autres évangélisaient les terres qu'arrosent la grande rivière Saskatchewan et le haut du fleuve Churchill. Deux autres étaient à la rivière Rouge, auprès de Mgr PROVENCHER, le secondant de leur mieux dans l'instruction des habitants de la colonie du même nom ; faisant en outre des courses, en tous sens, à des centaines de milles de Saint-Boniface. On ne saurait assez louer le zèle héroïque de ces prêtres dévoués ; mais il est facile de se convaincre que leur petit nombre ne leur permettait pas de faire face à tous les besoins.

Ce n'est qu'en 1844 que la vaste étendue du territoire dont nous nous occupons, fut détachée de l'archidiocèse de Québec. Mgr PROVENCHER, évêque depuis vingt-deux ans, n'avait été jusqu'alors que l'auxiliaire de l'archevêque de Québec. Il fut à cette époque nommé vicaire apostolique du Nord-Ouest et reçut sous sa juridiction personnelle toute la province ecclésiastique actuelle de Saint-Boniface, à l'exception pourtant de la Colombie britannique qui, pour un temps, resta encore confiée aux missionnaires de l'Orégon.

Chargé d'une responsabilité immédiate et personnelle,

le premier soin de Mgr PROVENCHER fut de demander le concours d'une Congrégation qui pût assurer l'œuvre des Missions d'une façon plus stable et plus étendue. C'est vers notre chère Congrégation que le premier apôtre de la rivière Rouge tourna ses regards. Notre vénéré Fondateur voulut bien accueillir favorablement la demande du prélat missionnaire. En 1845, le R. P. AUBERT, qu'il nous est si doux de revoir ici, fut envoyé à la rivière Rouge accompagné d'un Frère novice. Rendu à Saint-Boniface, ce novice fit son oblation et fut promu à la prêtrise. Cette ordination portait à six le nombre des prêtres qui se trouvaient alors dans ce qui constitue aujourd'hui la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

Permettez-moi, mon Très Révérend Père, de dérouler sous vos regards les deux tableaux suivants qui, mieux que toutes les paroles, montreront combien a été providentielle l'arrivée des Oblats à Saint-Boniface et tout ce qui s'en est suivi, dans l'ordre du salut, pour toutes les populations qu'ils évangélisent, à l'ouest du lac Supérieur. Oui, voyons : 1° ce qu'il y avait au service de la religion dans ces immenses contrées, à la fin de 1845, et 2° ce qu'elles y possédaient à la fin de 1886.

1° EN 1845.

Evêque, vicaire apostolique	1
Prêtres séculiers	4
Religieux, Oblats de Marie	2
Religieuses, sœurs de la Charité	4
Eglises ou chapelles	3
Résidences de missionnaires	5
Ecoles	3
Enfants à l'école	120

2° EN 1886.

163	Oblats, évêques, dont un métropolitain	6
	— prêtres	97
	— scolastiques	6
	— frères convers	54

	Prêtres séculiers	24
	Séminaristes	10
16	Jésuites prêtres	6
	— scolastiques	6
	— frères convers	4
	Religieux, *frères de Marie*	4
164	Religieuses, sœurs de la Charité (*sœurs grises*)	93
	— filles de Sainte-Anne	13
	— sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie	23
	— fidèles compagnes de Jésus	31
	— sœurs de la Providence	4
	Tertiaires de Saint-François ou filles données	24
	Eglises ou chapelles	178
	Résidences de missionnaires	120
	Stations visitées et non construites	149
	Collège de hautes études avec avantages universitaires	1
	Ecoles de Frères	3
	Ecoles tenues par des religieuses	22
	Autres écoles catholiques	95
	Enfants fréquentant les écoles	4517

J'ai la certitude que la Congrégation lira avec complaisance les deux tableaux comparés qui précèdent; car le résultat qu'ils indiquent est pour la plus grande partie son œuvre et le fruit du zèle et de l'abnégation manifestés par les nôtres depuis quarante et un ans ; secondés comme ils l'ont été par un zèle et une abnégation égale de la part de tous ceux et celles qui ont travaillé avec eux, en parfaite harmonie, depuis que Jésus-Christ les a appelés à cultiver la même portion de son héritage. Ce qui rend encore plus sensible le changement que nous sommes si heureux de constater, c'est que ce changement s'est opéré dans un pays dont l'accès était des plus difficiles jusqu'à ces dernières années et dont une partie est encore et sera peut-être toujours le pays le plus pauvre du monde. L'imagination s'effraye à la pensée de ce que les Missionnaires ont eu à souffrir. La faim, la fatigue, des privations de tous genres ont été affrontées et supportées avec un courage sublime, Des marches interminables, par un

froid de 40 degrés et au delà, ont caractérisé, des années, le dévouement par lequel vos enfants ont porté la connaissance de l'Evangile jusque dans les régions polaires. Ce sera à jamais une gloire bien spéciale à la Congrégation des Oblats, d'avoir fourni des apôtres aux régions les plus inhospitalières du globe. Vos enfants, mon Très Révérend Père, dans l'extrême nord-ouest de l'Amérique septentrionale, ont multiplié les actes héroïques au point de s'en faire une habitude. Nulle part au monde, le vœu de pauvreté et la devise : *Pauperes evangelizantur*, n'ont trouvé une application plus entière ni plus littéralement vraie. Nulle part les continuateurs de l'œuvre de régénération du Dieu pauvre n'ont été plus dénués de tout que dans certaines de nos missions. C'est à tel point qu'un vieil habitué de ces contrées glacées disait, en montrant l'habitation de deux missionnaires : « Après la Passion de Notre-Seigneur, je ne connais rien de plus triste que le sort de ces pauvres Pères. » Il est vrai que la pauvreté était là ; mais, je puis vous l'affirmer, la tristesse n'y était pas. Le plus grand regret de vos enfants eût été de se voir arrachés à cette pauvreté, si pour cela il leur avait fallu être arrachés à leurs chrétientés naissantes. Nulle part, en effet, peut-être, plus que dans nos établissements, à leur début, des prêtres n'ont été mal nourris, mal vêtus et mal logés. C'est à tel point, que l'ignorance de ce que plusieurs d'entre nous ont enduré avec bonheur, a arraché à des bouches aimées et vénérées des exclamations qui, si elles avaient été proférées avec intention, auraient été plus pénibles que la pauvreté qui les provoquait. Les ennemis de notre sainte foi ont, en maintes occasions, témoigné leur surprise en payant à la pauvreté de vos Oblats un juste tribut d'admiration et d'éloge.

Une expérience de plus de quarante ans me procure

l'immense consolation de pouvoir dire que je n'ai pas connu un Oblat en santé qui ait hésité à accepter la pauvreté de sa nourriture, de son vêtement ou de son logement et qui s'en soit plaint. En maintes circonstances, on en a vu qui, tout en joignant les douleurs de la maladie aux rigueurs de leur position, demandaient comme une faveur de prolonger leur séjour au milieu des néophytes et des catéchumènes qui leur coûtaient si cher.

Pour se faire une plus juste idée de la position des nôtres, il faut se souvenir que la plupart de nos missions ont été commencées dans des forêts presque inaccessibles et au milieu de sauvages pauvres, grossiers, ignorants et alors païens. Les allocations de l'œuvre admirable de la Propagation de la foi, aidées plus tard de celles de la Sainte-Enfance, ont été nos seules ressources pendant de longues années. Les frais de voyages, énormes à de pareilles distances et en pareil pays, épuisaient tout d'abord une grande partie de ces ressources déjà trop faibles. Il n'est pas étonnant après cela que nos établissements du Nord-Ouest ne se recommandent pas par la richesse et le confort. Ceux qui les ont élevés de leurs propres mains et au milieu des difficultés les plus multiples et les plus grandes, s'estimaient déjà trop heureux de se mettre à l'abri des intempéries des saisons. D'ailleurs, en maints endroits, ces pauvres habitations sont presque toujours ce qu'il y a de mieux ou de moins mal dans les localités où elles se trouvent.

Comme cette sombre peinture peut alarmer votre affectueuse sollicitude pour vos enfants, je me hâte, mon Très Révérend Père, de vous dire que la position s'améliore d'une manière sensible depuis quelques années. Les voyages ont perdu de leur lenteur et en grande partie de leur rigueur. Il y a quarante ans, il fallait deux mois pour aller de Montréal à Saint-Boniface ; quatre mois de Mon-

tréal à Saint-Albert ou à l'île à la Crosse; six mois de Montréal à la Colombie britannique ou à la rivière Mackenzie. Aujourd'hui on va de Montréal à Saint-Boniface en moins de trois jours, et, il n'en faut pas tout à fait six pour se rendre de Montréal à New-Westminster. La province ecclésiastique de Saint-Boniface est traversée dans toute sa largeur, de l'est à l'ouest, par un chemin de fer qui y mesure 1768 milles de longueur, puis des embranchements de cette grande voie nous transportent en sus à des distances collectives de 800 milles. En outre de ces facilités par les voies ferrées, des bateaux à vapeur sillonnent les eaux du lac des Bois, ainsi que celles des lacs Manitoba, Winnipeg, Athabaska et du grand lac des Esclaves. La navigation à la vapeur est aussi établie sur la rivière Rouge, sur la rivière la Pluie, sur les fleuves Saskatchewan, Athabaska et Mackensie; en sorte que les voyages sont devenus plus prompts et plus faciles, moins dispendieux et moins fatigants. Les difficultés premières ont aussi singulièrement diminué par l'augmentation du nombre des ouvriers évangéliques. Le pays n'a pas augmenté en étendue; mais le nombre des missionnaires s'est plus que décuplé depuis trente ans. Vos fils, revêtus du sacerdoce ou de sa plénitude comptent à eux seuls 103 missionnaires, tandis qu'ils n'étaient encore que 10 en 1856, onze ans après leur arrivée dans le pays.

La facilité des transports est en proportion de la facilité des voyages; maintenant on peut se procurer en plus grande abondance et à meilleur marché ce qui, partout ailleurs que dans le Nord-Ouest, semble absolument indispensable et dont pourtant il avait fallu se passer.

Les pauvres missionnaires, pour se délasser des fatigues du saint ministère, consacraient leurs instants de récréation à l'amélioration de leur position. Tous nos

établissements possèdent maintenant des jardins et des champs où l'on cultive ce que la rigueur du climat peut permettre. Les sueurs de ceux qui résident dans ces établissements, ou de ceux qui les y ont précédés, assurent aujourd'hui, aux missionnaires, des adoucissements d'autant plus appréciés que, dans maintes circonstances, ils étaient considérés comme impossibles dans ces régions inhospitalières.

Une chose, plus que les facilités matérielles, a contribué à adoucir la position des missionnaires disséminés dans les vastes solitudes où l'amour du salut des âmes les avait dispersés. L'immensité des distances et la difficulté des relations les condamnaient à un isolement extrêmement pénible. Souvent il fallait plus d'un an pour recevoir une permission demandée, un conseil dont le besoin se faisait vivement sentir. Ces graves inconvénients et les regrets de l'isolement sont toujours ce que nos Pères ont trouvé de plus pénible. C'est avec empressement que nous avons sollicité et avec une vive reconnaissance que nous avons vu la division, en plusieurs vicariats, du territoire qui forme la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Ces vicariats sont au nombre de quatre : la Colombie anglaise, le vicariat d'Athabaska-Mackenzie, celui de Saint-Albert, celui de Saint-Boniface.

Nos Pères pénétrèrent dans la Colombie anglaise en 1859. En 1863, le Saint-Siège y créait un vicariat apostolique ; vous-même, mon Très Révérend Père, vous y établissiez un vicariat de nos missions. Depuis et sous la sage administration du Révérendissime Vicaire, Mgr d'Herbomez, aidé de son vénérable auxiliaire Mgr Durieu, les Oblats de la Colombie britannique font des merveilles de zèle au milieu des merveilles que la nature a multipliées dans ce pays, d'un grandiose et d'un pittoresque qui dé-

fient tout ce qu'il y a de plus beau au monde et sous un climat qui, du moins au littoral de l'océan Pacifique, donne une idée de la délicieuse température du sud de la France.

Après cette première création vint celle du vicariat Athabaska-Mackenzie. Nos Pères y avaient pénétré dès 1847 et avaient été les pionniers de la foi sur les bords du fleuve géant du Nord-Ouest. Le R. P. Faraud visita cet immense district en 1849 et lui a identifié son existence depuis. Au mois d'août 1865, le zélé missionnaire devenu l'évêque d'Anemour, entrait dans le vicariat apostolique que l'Eglise lui avait confié et qui n'était pas autre que le vicariat de nos missions,[1] que la Congrégation, par votre voix, avait remis à sa vigilance. Entré dans les limites de sa juridiction, Mgr Faraud donna la consécration épiscopale à l'évêque d'Arindèle, Mgr Clut, qui lui avait été donné comme auxiliaire par le Souverain Pontife. Depuis, les deux prélats et leurs très dévoués coopérateurs se consument dans les plus rudes labeurs. Le champ qui leur est assigné est, matériellement parlant, le plus stérile et le plus capable d'éprouver les volontés les plus énergiques. Les cœurs de tous ces apôtres se consolent dans les bénédictions que le ciel répand sur leurs travaux et dans la docilité des bons sauvages qu'ils éclairent des lumières de l'Evangile.

Le district de Saskatchewan vit, en 1843, le premier établissement des missionnaires dans ses plaines; précisément à l'endroit qui, plus tard, a été arrosé par le sang de nos martyrs, au lac la Grenouille. Les prêtres séculiers y commencèrent l'œuvre de la régénération et la continuèrent jusqu'en 1856; dix ans après que nos Pères les y avaient rejoints pour collaborer avec eux. Mgr de Satala, coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface, alla plus tard prendre la direction de ces Missions encore

enfermées dans les limites du vicariat de Saint-Boniface. En 1868, le vénérable prélat y retournait comme vicaire de nos Missions. Ce vicariat de nos Missions de la Saskatchewan fut érigé en siège épiscopal en 1871, et depuis, Mgr GRANDIN, devenu évêque de Saint-Albert, continue au milieu de ses Frères l'exercice de son zèle, tant dans les régions glacées qui avoisinent celles d'Athabaska, que dans les zones plus tempérées, formées par les magnifiques plaines de l'Ouest.

Pardonnez-moi, mon Très Révérend Père, d'avoir empiété comme je viens de le faire sur un terrain qui n'est pas précisément le mien. J'ose me flatter qu'on voudra bien pardonner à l'archevêque cette courte visite, dans les domaines de ses vénérables collègues, à la condition, il va sans dire, de retourner à Saint-Boniface et de se contenter de parler de ce qui le regarde plus particulièrement.

Revenons, mon Très Révérend Père, au vicariat de Saint-Boniface. Nous le trouverons diminué de tout ce qu'il a cédé pour former ceux d'Athabaska-Mackenzie et de Saint-Albert; il lui en reste assez pour nous retenir pendant quelques instants. Puisse l'examen qu'on va en faire, offrir un certain intérêt!

Le vicariat de Saint-Boniface a les mêmes limites que l'archidiocèse du même nom. Il comprend toute la province de Manitoba; tout le district d'Assiniboïa; la partie de la province d'Ontario, située à l'ouest du 91e degré de longitude, puis enfin la partie du district de Keewatin renfermée entre le 91e degré de longitude et la hauteur des terres à l'ouest du fleuve Nelson. Réduite à ces proportions, la superficie du vicariat est encore à peu près double de celle de la France.

C'est en 1853, à la mort de Mgr PROVENCHER, que le diocèse de Saint Boniface fut confié à un Oblat. Nous étions

dans le pays déjà depuis huit ans, et qu'on ne s'étonne pas si j'ose dire que la partie qui forme le vicariat actuel n'avait pas fait de progrès sensible. La raison de cette anomalie apparente était un calcul de sagesse et devient de plus en plus évidente chaque jour. Les sauvages de cette partie du pays, mal disposés, se tenaient éloignés du royaume de Jésus-Christ, dont ils ne voulaient pas accepter le joug, pourtant si doux et si aimable. Aussi les conversions étaient rares parmi eux, tandis que les sauvages du Nord-Ouest manifestaient les plus heureuses dispositions et un grand désir d'embrasser notre sainte religion. M[gr] PROVENCHER dirigea donc tous ses efforts du côté de ces derniers, tout en regrettant vivement la pénible nécessité où il se trouvait de négliger, au moins pour un temps, ceux qui périssaient auprès de lui. Les supérieurs des Oblats, qui se succédèrent à Saint-Boniface, entrèrent tout naturellement dans les vues du vénérable prélat, et tous les Oblats, à mesure qu'ils arrivaient, étaient envoyés vers le Nord-Ouest. C'est de cette façon qu'ont été formées les chrétientés qui ont amené naturellement la création des vicariats d'Athabaska-Mackenzie et de Saint-Albert; c'est pour la même raison que le vicariat de Saint-Boniface, diminué dans son étendue, ne possédait aucune mission parmi les sauvages. Pour mettre toutes les forces disponibles au service des peuplades les mieux disposées, on avait même abandonné des établissements déjà commencés en faveur de la nation des Sauteux; en sorte qu'à la mort de M[gr] PROVENCHER, tout le ministère, exercé dans ce qui constitue aujourd'hui le vicariat ou archidiocèse de Saint-Boniface, se réduisait aux soins donnés aux colons de la rivière Rouge, métis et autres. Dans cette colonie de la rivière Rouge, il y avait deux paroisses catholiques, celle de Saint-Boniface et celle de Saint-François-Xavier.

Saint-Boniface possédait l'évêché, la cathédrale et un couvent, dont les religieuses dirigeaient deux écoles. Saint François-Xavier avait son presbytère, sa chapelle et son école, tenue dans le couvent par les religieuses. Après la mort de Mgr PROVENCHER, le personnel des deux établissements que nous venons d'indiquer se composait comme suit : le grand vicaire LAFLÈCHE résidait à l'évêché, en compagnie du P. BERMOND ; M. THIBAULT était curé de Saint-François-Xavier, et dans le cours de l'été il y fut rejoint par son ancien compagnon de la Saskatchewan, M. BOURASSA. Les religieuses étaient au nombre de treize. Tel est le bilan de ce qui était au service de l'Eglise, dans les limites actuelles de l'archidiocèse de Saint-Boniface, lorsque l'administration en fut confiée à la Congrégation dans la personne de l'un des fils de Mgr DE MAZENOD. Qu'il me soit permis de faire une énumération analogue de ce qui se trouvait dans le même diocèse, à la fin de 1886, afin de donner tout d'abord une vue d'ensemble qui permettra de juger des efforts qui ont été faits et des succès qui ont été obtenus. Voici, d'après les renseignements obtenus de tous les missionnaires, l'état du diocèse au 31 décembre 1886 :

Oblats, archevêque	1
— prêtres	20
— frères convers	3
Prêtres séculiers	21
Séminaristes	10
Jésuites prêtres	6
— scolastiques	6
— frères coadjuteurs	4
Religieux, frères de Marie	4
Religieuses, sœurs de la Charité (*sœurs grises*)	51
— sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie	23
— fidèles compagnes de Jésus	10
Tertiaires de Saint-François ou filles données	11
Eglises ou chapelles	46
Résidences de missionnaires	42

Stations visitées non construites	85
Collège de hautes études	1
Ecoles tenues par des Frères	3
Ecoles tenues par des religieuses	10
Autres écoles pour les enfants des blancs	44
Ecoles pour les enfants des sauvages	15
Enfants des blancs à l'école	3091
Enfants des sauvages à l'école	471
Orphelinat	1
Hôpital	1
Hospice de personnes âgées	1

Pardon, mon Très Révérend Père, de procéder comme je le fais dans ce rapport. Ayant été privé de l'avantage d'assister aux deux derniers Chapitres généraux, et prévoyant que cette consolation ne me sera peut-être jamais accordée à l'avenir, j'ai cru pouvoir adopter le mode qui me semble le plus propre à faire connaître le bien qui s'est opéré autour de moi, depuis que la voix de mes bien-aimés supérieurs m'a préposé au gouvernement du vicariat de Saint-Boniface.

Le tableau, déroulé plus haut, prouve sans doute que si tout ce qui s'est fait de bien dans mon archidiocèse n'a pas été accompli uniquement par les nôtres, cependant tout y a été dirigé par des Oblats. Vos enfants, qui aujourd'hui ne dépassent pas en nombre les prêtres séculiers qui travaillent avec eux, ont souvent été plus nombreux et ont fourni collectivement un bien plus grand nombre d'années de service. Pendant la période de trente-trois ans qui nous occupe, quarante-quatre Pères Oblats ont exercé le saint ministère dans le vicariat de Saint-Boniface, fournissant une somme de trois cent cinquante-neuf années ou une moyenne de huit années chacun; quelques-uns n'y ayant travaillé que pendant un an, étant seulement de passage pour se rendre ailleurs, ou parce qu'ils ne font que d'arriver.

Pendant le même laps de temps, les prêtres séculiers

ont été au nombre de trente-cinq, et ont travaillé collectivement deux cent cinquante années ou une moyenne de sept chacun. Aujourd'hui les prêtres séculiers, au nombre de vingt et un, ont la charge de dix-sept paroisses, régulièrement organisées, dont ils sont les curés; quatre d'entre eux aident leur évêque ou leurs confrères dans différents ministères.

Il n'est pas besoin de dire que les Frères de Marie et les différentes communautés de religieuses se livrent à l'éducation et aux œuvres de charité.

Les Révérends Pères Jésuites, appelés dans l'archidiocèse en 1885, ont la charge du collège.

Ce collège, auquel est attaché le grand séminaire, donne un cours de théologie aux lévites et prépare les élèves de son cours classique aux degrés académiques, qui leur sont conférés par l'université de Manitoba, à laquelle le collège est affilié et dont il forme une partie intégrante.

Tous les Oblats de Saint-Boniface s'étaient flattés que leur collège pourrait être accepté par la Congrégation. Dans cet espoir et malgré l'extrême pénurie de sujets, des Oblats ont été au collège depuis 1860 à 1877. Le plus souvent il n'y avait qu'un Père, quelquefois un Frère y était seul et de temps en temps ils étaient deux. Le reste du personnel se recrutait de peine et de misère parmi des séminaristes et des laïques, qu'il fallait faire venir de bien loin, à grands frais, et qui souvent ne donnaient que peu de satisfaction. Malgré ces difficultés, je dois dire, à la louange de ceux qui ont dirigé le collège, qu'ils y ont assez bien réussi pour nous procurer à tous la satisfaction de voir leurs élèves remporter des succès dès la première fois qu'ils ont été appelés aux concours de l'Université. La difficulté néanmoins était trop grande pour se prolonger plus longtemps; il fallait de toute nécessité compléter le personnel enseignant de façon à soutenir la

concurrence que la création de l'Université devait nous imposer. Ayant acquis la pénible certitude que la Congrégation ne pouvait pas nous fournir de suite des sujets en assez grand nombre, mais espérant que la chose pourrait se faire plus tard, je me décidai à faire diriger cet établissement si important par des prêtres séculiers. Pendant huit années, il me fallut changer de directeur trois fois, la mort et la maladie nécessitant ce changement. Je n'ai sans doute qu'à me louer des trois directeurs qui se sont succédé pendant ces années, ainsi que de quelques-uns des professeurs; mais l'impossibilité de compléter le personnel d'une manière satisfaisante demeura la même. Persuadé définitivement que la Congrégation ne pouvait pas nous rendre le service éminent que nous réclamions; et, Dieu sait ce que cette persuasion me causa de peine ! je m'adressai successivement à quatre communautés enseignantes, toujours sans succès, lorsque enfin les Révérends Pères Jésuites consentirent à prendre la direction et la responsabilité du collège.

Il est plus que temps maintenant d'examiner l'état actuel des œuvres confiées spécialement à nos Pères et les positions qu'ils occupent.

Le théâtre des travaux de vos enfants, mon Très Révérend Pere, peut se diviser en trois *districts* dans chacun desquels il y a quatre résidences, quoique nous ne soyons que vingt et un Pères et trois Frères convers. Ces districts sont ceux de l'Est, du Centre et de l'Ouest.

Les chiffres que vous trouverez dans ce qui suit m'ont été fournis par les missionnaires et se rapportent tous à l'année finissant le 31 décembre 1886.

§ I. DISTRICT DE L'EST.

Ce district comprend les résidences de l'archevêché, de Selkirk, du Fort-Alexandre et du Portage-du-Rat.

1° *L'archevêché*. — Cet établissement n'est point à la Congrégation, mais il est le séjour du vicaire. L'archevêque, pour se dédommager de ne pouvoir pas faire l'abandon de cette maison, se plaît à en offrir l'hospitalité à tous les membres de notre chère Famille. L'archevêché est l'hôtellerie de tous les Oblats qui arrivent dans le pays; c'est aussi l'infirmerie des malades du vicariat. On s'estime heureux encore d'y recevoir d'autres malades venus d'autres vicariats, et tous les Oblats du Nord-Ouest savent que si, à Saint-Boniface, l'hospitalité n'est point somptueuse, du moins elle est cordiale, sincère et affectueuse.

C'est à l'archevêché que réside le R. P. Maisonneuve, procureur des Missions d'Athabaska et de Saint-Albert. Cet excellent Père, affligé d'une surdité complète, ne peut pas exercer le saint ministère; il est en revanche un modèle de toutes les vertus religieuses. Il exerce sa charité en acceptant d'être l'aumônier de l'Orphelinat et en rendant à tous maints services à l'occasion.

Le R. P. Mac Carthy joint à ses fonctions de secrétaire de l'archevêque celle de confesseur des Sœurs de la Charité, faisant diversion aux unes et aux autres par des courses multipliées en faveur des fidèles dispersés et qui n'ont point de prêtres. C'est ainsi que cet Oblat dévoué visite le Portage-la-Prairie, les colonies écossaises et hongroises; les stations de Minnesota, Rapid-City, Carbery, Wapella et Moosomin.

Dans ses différentes excursions, le P. Mac Carthy a administré le saint baptême à quarante-trois personnes, fait faire les Pâques à deux cent trente, reçu une abjuration, béni cinq mariages et donné la sépulture chrétienne à quatre personnes. Le zélé missionnaire a réussi à établir trois écoles parmi les fidèles qu'il visite. Ces trois écoles sont fréquentées par soixante enfants, tandis

qu'il donne ses soins à une population de cinq à six cents âmes.

L'archevêché possède aussi le cher Frère Jean Glénat, qui s'y dévoue depuis vingt-six ans. Le F. Jean a un grand zèle pour procurer le saint baptême aux petits enfants sauvages. Dans maintes circonstances, des parents païens qui avaient refusé aux prêtres la consolation de leur laisser baptiser leurs enfants mourants, l'ont accordée au F. Jean, que tous, à Saint-Boniface, connaissent et aiment. Bon nombre de ces enfants devront au zèle du Frère le bonheur du ciel. En 1886, pas moins de dix enfants sauvages ont été baptisés ainsi. La Congrégation n'a pas de propriété à Saint-Boniface, mais elle a accès à la caisse de l'archevêché qui, tous les ans, fournit de 10000 à 12000 francs pour aider nos Pères dans les différentes Missions qui leur sont confiées.

2° *Selkirk.* — Ce nom est celui d'une ville naissante, située sur les bords de la rivière Rouge, près de son embouchure. La Congrégation possède dans cette ville six lots de terrain sur lesquels est construite une assez jolie maison ; c'est la résidence du R. P. Allard, qui estime de 14000 à 15000 francs la valeur de son établissement. Le P. Allard exerce son zèle au milieu d'une trentaine de familles de blancs et une soixantaine de familles de sauvages catholiques, sans compter les infidèles et hérétiques qu'il voudrait bien convertir ; consolation qui est accordée à son zèle de temps en temps. En 1886, il a baptisé dix-huit enfants et cinq adultes, fait faire les Pâques à cent soixante-quinze, béni douze mariages, reçu six abjurations et donné la sépulture ecclésiastique à onze personnes. Les catholiques qu'il dessert sont au nombre d'à peu près quatre cents, entourés de toutes parts par des protestants et même des païens. Outre la ville où il réside, le R. P. Allard visite encore Piguis, où il a une

chapelle; la rivière aux Morts, Whitemouth, la Tête-Ouverte et les bords du lac Winnipeg jusqu'à la rivière aux Tourtes.

A force d'énergie et de persévérance, le cher Père a établi et maintient, dans les limites de sa desserte, trois écoles : une pour les enfants blancs et deux pour les enfants sauvages. Cinquante et un enfants fréquentent ces écoles. Il y a dans Selkirk un asile d'aliénés ; le P. ALLARD est le chapelain de ces infortunés. De Winnipeg on se rend à Selkirk par deux chemins de fer qui courent parallèlement sur chacune des rives de la rivière Rouge. Les bateaux à vapeur font aussi le service pendant la belle saison.

3° *Fort-Alexandre.* — Notre établissement de ce nom est situé à l'embouchure de la magnifique rivière Winnipeg et commande une vue splendide sur le lac du même nom. En été, des bateaux à vapeur font le service entre Selkirk et le Fort-Alexandre, distance d'une soixantaine de milles; en hiver, des chevaux ou des chiens remplacent la vapeur. C'est le R. P. Louis LEBRET qui est missionnaire au Fort-Alexandre. Le désir d'un repos bien gagné et bien nécessaire lui a fait solliciter cette position, où le travail n'est pas excessif. Il y a en cet endroit une réduction de bons sauvages catholiques, au nombre d'environ trois cents, et un nombre à peu près égal de sauvages païens ou protestants. Quelques familles canadiennes se trouvent aussi auprès des limites de la Réserve-Sauvage. Le P. LEBRET n'est au Fort-Alexandre que depuis le mois de juin ; le regretté P. MADORE en était parti au milieu de février. Cette circonstance a rendu plus difficile la tâche de recueillir les statistiques désirées. D'après ce que j'en ai appris, il s'est fait en 1886, 15 baptêmes, 150 communions pascales, 4 mariages et 5 sépultures.

Le P. Lebret estime à environ 14 000 francs la valeur de son établissement.

Il y a au Fort-Alexandre une excellente école, fréquentée par quarante et un enfants de sauvages. Cette école prépare à la génération croissante un meilleur avenir et aide puissamment le missionnaire dans l'œuvre de régénération qu'il accomplit par l'instruction religieuse.

4° *Portage-du-Rat*. — Les trois résidences dont il vient d'être question sont dans la province de Manitoba; celle dont je veux parler maintenant est au contraire au dedans des dernières limites assignées à la province d'Ontario.

Le Portage-du-Rat est situé à l'extrémité nord du lac des Bois et auprès des cascades par lesquelles ce beau lac se décharge dans la rivière Winnipeg. C'est un endroit délicieux et le rendez-vous des promeneurs pendant la belle saison; aussi notre établissement est une fort jolie résidence d'été. De Winnipeg, on y va par chemin de fer en cinq heures; la distance est de 132 milles. Le Portage-du-Rat est une des stations importantes du chemin de fer Pacifique-Canadien. Il y a en cet endroit de grandes exploitations forestières, des scieries nombreuses, et il s'y fait un commerce de bois considérable. Le R. P. J.-B. Baudin est le missionnaire de Notre-Dame du Portage. C'est lui qui y a construit sa chapelle et sa résidence, sur une élévation qui domine le lac et les cascades, à quelques pas de la gare du chemin de fer. Le Père évalue son établissement à 25 000 francs, et bien sûr qu'il ne le donnerait pas pour cette somme. La Congrégation possède dans cette petite ville six lots de terre sur lesquels sont bâties l'église et l'école. Aux portes de la ville, la Mission a la propriété d'un très beau terrain pour cimetière. Les registres de 1886 indiquent 30 baptêmes, 12 premières communions, 13 confirmations, 250 com-

munions pascales, 4 mariages, 3 abjurations et 11 sépultures. L'école de la Mission est fréquentée par 70 enfants; et la population catholique compte 400 âmes. Le R. P. BAUDIN visite aussi les stations de Keewatin, Déception et Rottland.

Le R. P. MARCOUX, qui se repose de temps en temps à Notre-Dame du Portage, rayonne de là au nord, à l'est et au sud, pour porter secours à des chrétiens, dispersés dans ces différentes directions, et offrir la nouvelle du salut aux sauvages de ces parages. C'est ainsi qu'au nord de la voie ferrée, il visite en canot ou en raquettes la Tête-Française, le lac Seul et les détroits du Foin, où il a réussi à établir une école fréquentée, plus ou moins régulièrement, par une quinzaine de petits sauvages.

Se dirigeant à l'est, le zélé missionnaire a à son service la grande voie ferrée, et c'est par elle qu'il voit de temps en temps la baie Vermillon, la rivière de l'Aigle, le lac des Fleurs, Ignace et quelques autres stations, où séjournent des employés catholiques et auprès desquelles se réunissent les sauvages. Pour aller au midi, le P. MARCOUX peut, en été, profiter des bateaux à vapeur qui traversent le lac des Bois et remonter la rivière la Pluie. Nous n'avons encore aucun établissement permanent de ce côté; mais le P. MARCOUX s'occupe de s'en procurer un au Fort-Francis ou lac la Pluie. Déjà il y a établi une école fréquentée régulièrement par une trentaine d'enfants. Pendant ses courses de l'année dernière, le Père a fait 36 baptêmes, donné la première communion à 11 personnes, la communion pascale à 190. Il a visité 360 catholiques, presque tous sauvages, et jeté la bonne semence au milieu d'un grand nombre d'infidèles.

§ II. DISTRICT DU CENTRE.

La partie de nos Missions que j'appelle le Dictrict du Centre renferme quatre résidences, toutes situées au centre de la province de Manitoba. Ce sont : Sainte-Marie de Winnipeg, Saint-Charles, Saint-Laurent et la Rivière-aux-Epinettes.

1° *Sainte-Marie.* — C'est dans la capitale de la province de Manitoba que se trouve la plus importante des stations confiées à nos Pères, dans le vicariat de Saint-Boniface. Sainte-Marie est une paroisse érigée canoniquement. Le R. P. Norbert OUELLETTE en est le curé ; il est assisté par le R. P. Charles CAHILL, comme vicaire et compagnon. Au point de vue des ressources, Sainte-Marie est bien supérieure à toutes les autres paroisses de l'archidiocèse. La population est à peu près de 2 000 âmes. Les registres constatent, pour 1886 : 72 baptêmes, 31 premières communions, 34 confirmations, 850 communions pascales, 20 mariages, 5 abjurations et 30 sépultures.

La paroisse de Sainte-Marie se félicite de posséder quatre bonnes écoles, dont deux tenues par les Frères de Marie et les deux autres par les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Ces écoles ont ouvert leurs portes à 510 enfants, c'est assez dire que tous les enfants de la paroisse puisent leur instruction à des sources autorisées et chrétiennes. Nos Pères ont aussi dans leur juridiction la prison et l'hôpital de Winnipeg, où ils font un service régulier. Ils sont de plus les confesseurs des Frères et des Sœurs de la ville. L'un des deux doit dire deux basses messes, l'autre chanter la grand'messe, et tous les deux prêcher, tous les dimanches.

La Congrégation possède à Winnipeg, ville d'une vingtaine de mille âmes, des terrains d'une valeur de 85 000 francs ; l'église et la sacristie sont estimées à

200 000 francs, tandis que la maison des Pères et autres constructions en valent 35 000; la bibliothèque et le mobilier, de 12 à 13 000, c'est-à-dire que le tout a une valeur d'au moins 332 000 francs (ou 66 530 dollars environ). De cette somme, il faut déduire une dette passive d'environ 55 000 francs.

Tel est l'établissement où deux des nôtres travaillent avec autant d'ardeur que de zèle, malgré le faible état de leur santé. Le ministère s'exerce en deux langues, mais principalement en anglais. Un de mes grands regrets est de n'avoir pas un sujet d'origine anglaise à donner à Sainte-Marie, pour aider les Pères à maintenir leur œuvre à la hauteur de son importance, et pour satisfaire les justes désirs d'une population, dont la générosité assure à ses pasteurs des ressources annuelles d'une trentaine de mille francs, sans même compter les recettes extraordinaires.

2° *Saint-Charles.*—Saint-Charles est aussi une paroisse régulière. L'église est bâtie dans une vaste plaine, sur les bords de la rivière Assiniboine, à 9 milles de Sainte-Marie. Le R. P. Damase DANDURAND se repose dans cette solitude du travail si considérable qu'il a accompli, pendant de longues années, dans la capitale de la puissance du Canada.

La population catholique de Saint-Charles ne compte pas tout à fait 400 âmes. Les registres de 1886 indiquent 23 baptêmes, 9 premières communions, 35 confirmations, 185 communions pascales, 8 mariages, 2 abjurations et 11 sépultures. Saint-Charles a aussi l'avantage de posséder une bonne école, dont l'instituteur a enrôlé 80 élèves, qui s'y sont réunis ou succédé, pendant la dernière année scolaire. Les constructions et le mobilier de Saint-Charles ne sont pas riches, n'étant évalués qu'à environ 20 000 francs. Un immeuble de 150 hectares (375 acres)

en superficie et d'une valeur de 30000 francs au moins ajoute son contingent au reste. C'est une belle terre, toute cultivable et fertile, coupée en deux par un ruisseau à l'aau limpide, le long duquel court un chemin de fer, qui a une gare sur la propriété voisine. Saint-Charles serait une place de choix pour former des jeunes gens et comme maison de campagne pour les Pères de Winnipeg, quand ils seront assez nombreux pour prendre des jours de repos.

La Congrégation possède en sus une somme d'à peu près 10000 francs, placée sûrement à un intérêt de 6 pour 100 en faveur de la résidence de Saint-Charles.

3° *Saint-Laurent.* — Le nouveau chemin de fer, commencé à Winnipeg et qui doit rallier cette cité à la baie d'Hudson, est terminé jusqu'à environ 7 milles d'un village situé près des bords du lac Manitoba ; c'est Saint-Laurent, où nos Pères résident depuis un quart de siècle.

Le R. P. Camper est directeur de cette résidence. Le vote à peu près unanime des Oblats du vicariat, pour le choisir comme leur délégué au Chapitre général, dit assez en quelle estime cet excellent religieux est auprès de ses frères. Les sujets du P. Camper sont : le P. Gascon, qui, malgré la faiblesse de son tempérament, conserve les habitudes d'activité et de zèle si largement manifestées, pendant un séjour de vingt et un ans, à la rivière Mackenzie ; le R. P. Dupont, que nous retrouverons plus tard ; le R. P. Chaumont, qui ne fait que d'arriver ; ainsi que le F. Mulvihill, grand intendant de l'établissement et maire de la Municipalité.

Outre la paroisse de Saint-Laurent, les Pères de cette résidence ont le soin des stations diverses qui sont sur les bords du lac Manitoba, c'est-à-dire Totogan, la baie des Sables, le poste Manitoba (autrefois Notre-Dame du Lac), Ebb et Flow, le Détroit, la rivière au Chien, Posen

et de plus le lac Plat. Toutes ces stations diverses ont une population collective de 1100 à 1200 âmes, tellement mêlées, qu'il y faut nécessairement l'usage de trois langues diverses. Cette population a reçu les secours suivants, en 1886 : 75 baptêmes, 20 premières communions, 68 confirmations, 500 communions pascales, 8 mariages, 30 sépultures. L'excellente école du village, tenue par le P. GASCON et le F. MULVIHILL, compte 77 élèves. Pendant l'année 1886, deux autres écoles ont fonctionné en faveur des sauvages de la baie des Sables et de la rivière au Chien et ont compté collectivement 86 élèves.

Nos Pères de Saint-Laurent, qui aiment leur établissement, le trouvent assez complet; et moi, je crois qu'ils ont raison. Voici, au reste, le bilan de la prospérité qui a remplacé le dénuement de leur premier séjour en cet endroit. Ils possèdent 3 500 acres (ou 1 400 *hectares*) de terre, estimés modestement par eux à 22 000 francs. Les constructions diverses ont au moins la valeur qu'ils leur attribuent, c'est-à-dire 34 000 francs, et leur magnifique troupeau de bétail de choix ferait honneur aux écuries d'un prince, quoiqu'il ne soit évalué par les propriétaires que de 6 000 à 7 000 francs. La Mission est agréablement située à la lisière de la prairie et de la forêt; le travail du P. GASCON en a singulièrement embelli les alentours.

4° *Rivière-aux-Epinettes.* — La Mission, établie en cet endroit, est la continuation ou la reprise d'une des plus anciennes du pays. La rivière, près de l'embouchure de laquelle la Mission est située et à laquelle elle emprunte son nom, se décharge dans le lac Winnipegosis, près de la baie des Canards, non loin de l'endroit où le généreux M. DARVAUX s'est noyé, en 1844, précisément au moment où il songeait à établir une Mission en cet endroit. Mgr LAFLÈCHE succéda à M. DARVAUX; l'obéissance le transféra de là à l'île à la Crosse. Plus tard, le R. P. SIMONET y fit

une tentative d'établissement, mais il dut y renoncer. Enfin, le R. P. Camper, trouvant les circonstances plus favorables et voyant une amélioration dans les dispositions des sauvages, reprit le projet tant de fois échoué. Aujourd'hui, c'est le R. P. Dupont qui a le soin de cet établissement naissant. Plus haut, je vous ai promis, mon Révérend Père, que nous le reverrions, et nous le trouvons ici.

Outre sa Mission, dite de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le P. Dupont, à l'exemple et souvent en compagnie de son supérieur, déploie son zèle en faveur des sauvages du lac Winnipegosis. Ce n'est pas une petite tâche; le lac est très grand; le pays n'est pas riche, et les sauvages sont obligés de se disperser pour vivre de la chasse; ce qui, joint à l'indifférence d'un grand nombre, rend la conversion de ces pauvres peuplades très difficile. Le P. Dupont compte pourtant parmi eux 350 chrétiens. L'année 1886 y a vu 16 baptêmes, 8 premières communions, 112 communions pascales, 2 mariages et 5 sépultures. Une école est établie à la rivière des Epinettes et une autre à la rivière la Poule-d'eau. Elles comptent 47 élèves. Les autres stations visitées sont celles du lac du Cygne et de la rivière Plate. L'établissement n'est encore qu'à son début. Le missionnaire estime à 5 000 francs la valeur de sa maison-chapelle et à une somme égale le reste de son avoir.

La rivière d'Epinettes est à environ 160 milles de Saint-Laurent; on s'y rend par les modes primitifs de nos voyages; à la rame en été et à la raquette en hiver. Le bateau à vapeur du lac Manitoba ne peut pas pénétrer dans le lac Winnipegosis par le chenal naturel. Il est question d'ouvrir un canal entre les deux lacs, en coupant un isthme qui n'a pas plus de 1 mille de largeur.

§ III. DISTRICT DE L'OUEST.

Pour arriver au district de l'Ouest, il faut sortir de la province de Manitoba et pénétrer dans celle d'Assiniboïa, où nous trouverons encore quatre résidences de nos Pères : Qu'Appelle, l'Ecole industrielle, la Montagne-de-Bois et Saint-Lazare.

1° *Qu'Appelle.* — Prenant le chemin de fer à Winnipeg, on va 323 milles à l'ouest, où se trouve une gare qui a nom Qu'Appelle. Une voiture publique en part tous les matins; après avoir parcouru 14 milles par de beaux chemins et sur un terrain très accidenté, le voyageur est frappé d'admiration à la vue du délicieux panorama qui se déroule à ses yeux. C'est la vallée de la Qu'Appelle, au fond de laquelle reposent huit lacs charmants, reliés ensemble par la rivière du même nom, qui, vue des hauteurs, semble un filet d'argent, tendu comme une ligne qui cherche des victimes, dans ces jolis lacs où abonde un poisson délicieux. Entre le lac des Bois et les montagnes Rocheuses, il n'y a rien de comparable aux beautés de la vallée de Qu'Appelle. Descendons des hauteurs, qui ont plus de 300 pieds d'élévation, longeons pendant 4 milles un de ces riches viviers dont nous venons de parler, puis arrêtons-nous sur un fertile plateau qui se rend de l'extrémité de ce lac jusqu'au suivant. C'est la Mission. Je choisis ce site en 1865, pendant le mois d'octobre que je passai à Qu'Appelle. Pendant chacun des deux hivers suivants, M. J.-N. Ritchot, curé de Saint-Norbert, alla y commencer l'établissement, qui fut confié au R. P. Decorby, à l'automne de 1868, et où nos Pères sont restés depuis.

Aujourd'hui, la Mission est sous la direction du R. P. P. Magnan, qui est généreusement secondé par les RR. PP. Campeau et J. Magnan, ainsi que par le F. Doyle.

Qu'Appelle est un centre important de colonisation; il s'y réunit des gens de différentes nations, et on y fait usage de quatre langues différentes. Il faudrait de plus savoir le sioux pour évangéliser plus facilement une tribu parlant cette langue et qui se trouve dans le voisinage. Ceux qui exercent le saint ministère au milieu de populations homogènes, définitivement établies par groupes nombreux, ne peuvent guère se faire une idée de ce qu'il faut de travail dans nos déserts pour acquérir la connaissance des langues, courir en tous sens après des familles dispersées, et traiter avec des nations nullement en harmonie de mœurs, d'habitudes et d'idées. Pour juger du zèle et du mérite de nos Pères, il faut faire attention à toutes ces difficultés encore plus qu'aux succès obtenus.

Nos chers Pères de Qu'Appelle font le service régulier de leur église paroissiale; ils visitent de plus les colons de Dauphinais, d'Indian-Head (de la Tête-du-Chef) et de la gare de Qu'Appelle. Les catholiques de cette dernière localité viennent d'y construire une élégante petite chapelle.

L'arrivée du P. J. MAGNAN au milieu de ses frères leur permet de faire davantage pour les sauvages. Aussi ils visitent régulièrement la réserve de Paskwa, celle des Sioux, où ils ont ouvert une école; celle des Sauteux de la montagne de Tondre, à 40 milles de la Mission, où ils ont aussi établi une école; enfin celle des Cris de la montagne la Lime, qui ne font que de commencer à laisser les missionnaires tenter de les instruire. Les deux écoles pour les sauvages, dont nous venons de parler, ont eu jusqu'à 70 enfants; celle pour les enfants des colons, auprès de la Mission, en a 30. La population civilisée est d'environ un millier de catholiques, tandis que les sauvages baptisés ne dépassent pas le nombre de 200.

Pendant l'année 1886, les registres de la Mission de

Qu'Appelle se sont enrichis des actes de 82 baptêmes, dont 26 de sauvages, 30 premières communions, 35 confirmations, 552 communions pascales, 11 mariages, 2 abjurations et 59 sépultures.

La Mission de Qu'Appelle, pendant plus de vingt ans, avait été sous le patronage de saint Florent. Un mouvement de piété de nos Pères la leur a fait dédier au Sacré Cœur. Après avoir changé de vocable, cette Mission a refait sa toilette matérielle; toutes les vieilles constructions ont été remplacées par de nouvelles : église restaurée avec une dépense de 15 000 francs; maison neuve qui a nécessité un déboursé semblable; dépendances, étables, etc., renouvelées moyennant 10 000 francs de frais; ces dépenses diverses, faites en deux ans, ont été couvertes par un emprunt de 9 000 francs, mais surtout en faisant main basse sur les troupeaux et le reste du matériel. De ces deux derniers chefs, il reste encore pour une valeur de 8 000 à 9 000 francs.

La terre ne manque pas à Qu'Appelle et nos Pères ont en mains des lettres patentes de Sa Majesté la Reine, qui assurent à la Congrégation la possession de 2 043 acres (environ 816 hectares) que, dans leur désintéressement des choses d'ici-bas, ils n'estiment pas à beaucoup plus de 17 000 francs.

2° *Ecole industrielle.*—Le gouvernement, en établissant une Ecole industrielle pour les jeunes sauvages catholiques de la province d'Assiniboïa, a bien voulu consentir au désir, que l'archevêque de Saint-Boniface lui a manifesté, de voir cette école confiée à un Père Oblat et construite tout près de notre Mission de Qu'Appelle, là où d'ailleurs le site laisse bien peu à désirer. Cette école est à sa troisième année d'existence. Elle appartient au gouvernement, qui a la charge de toutes les dépenses et l'inspection de tout ce qui s'y fait, seulement la direction

en est confiée au R. P. HUGONNARD, qui porte le nom officiel de Principal et qui reçoit pour sa peine les émoluments annuels de 6 000 francs, sans compter logement, nourriture et autres frais occasionnés par sa charge. Le R. P. Principal est généreusement et puissamment secondé par cinq Sœurs de la Charité, qui se dévouent également à cette œuvre aussi méritoire que fructueuse. Les Sœurs sont rémunérées par le gouvernement.

A la fin de 1886, l'école comptait déjà 81 jeunes sauvages des deux sexes, et le Samedi saint, 14 de ces adolescents païens avaient reçu le saint baptême. Je vous transmets intégralement, mon Très Révérend Père, le rapport que l'excellent P. HUGONNARD m'a adressé; ce document vous donnera une idée exacte des fruits abondants de sanctification que cette école est appelée à faire mûrir.

Le P. HUGONNARD, ayant fait vœu de pauvreté, remet au supérieur de la Mission, auquel il est soumis, la partie de ses honoraires qui ne lui est pas strictement nécessaire et aide ainsi puissamment le groupe des missions au milieu desquelles il se trouve.

L'impression favorable que les enfants de l'école font sur les tribus, dans les rangs desquelles ils sont recrutés, contribue évidemment au mouvement heureux vers la grâce, qui se remarque depuis quelque temps parmi ces sauvages. D'un autre côté, le voisinage immédiat de son supérieur et de ses Frères assure au P. HUGONNARD une partie des avantages de la vie de famille. Les Pères de la Mission dirigent les religieuses de l'école; dans les choses saintes et de la foi, les deux établissements se prêtent un concours puissant.

3° *Montagne-de-Bois.* — La disparition du bison n'a pas encore désillusionné tous les anciens chasseurs de la prairie; quelques-uns, qui se sont tenus obstinément à ce genre

de vie, tant qu'il a laissé une lueur d'espoir, se sont fixés à la Montagne-de-Bois, dernière étape sur le sol canadien des nobles troupeaux qui le couvraient autrefois entièrement. L'excellent P. SAINT-GERMAIN n'a pas voulu abandonner ces bons métis, pas plus que ces derniers ne voulaient consentir à sa retraite, c'est ce qui explique la présence de ce Père à la Montagne-de-Bois. Il y est à la tête d'une population d'environ 350 âmes, qui lui est toute dévouée et pour laquelle il se dévoue encore davantage. Son registre constate 38 baptêmes (dont 6 de sauvages), 17 premières communions, 33 confirmations, 204 communions pascales et 7 sépultures.

Pas besoin de dire que le P. SAINT-GERMAIN n'est pas gâté par les dons de la fortune ; j'ai pourtant eu la consolation de le trouver logé plus convenablement et plus confortablement que je ne l'avais espéré. Ce sont ses ouailles qui ont fait les frais de construction de sa demeure, au-dessus de laquelle se trouve sa chapelle, dont la propreté et la convenance m'ont permis de prier avec bonheur, au milieu d'un peuple recueilli. La Montagne-de-Bois est à 80 milles au sud de la gare de Moose-Jaw (Mâchoire-d'Orignal), et pour y arriver, il faut parcourir toute cette vaste plaine, où il n'y a ni habitation, ni arbre, ni abri quelconque. Le solitaire de la Montagne-de-Bois estime ses constructions à 10 000 francs et le reste de son avoir à 4 000.

4° *Saint-Lazare.* — Le R. P. DECORBY est le plus grand voyageur de Qu'Appelle et, l'on peut dire, de tout Assiniboïa ; il en a parcouru, en tous sens, toutes les parties et visité toutes les tribus. Pour le moment, il est fixé à Saint-Lazare, Mission qui lui doit son existence et qui est située sur la rive nord de la rivière Assiniboïa, en face de l'embouchure de Qu'Appelle. Ce point se trouve dans la province de Manitoba et tout à fait sur les confins; je range

cette Mission dans le groupe de celles d'Assiniboïa, parce que le R. P. Decorby exerce son zèle dans les deux provinces et qu'il semble se rallier plus naturellement à la Mission de Qu'Appelle. Saint-Lazare n'est qu'à 6 milles d'une station de chemin de fer qui conduit directement à Winnipeg.

Naguère encore, entre autres multiples besognes, le P. Decorby visitait toutes les réserves de la vallée de Qu'Appelle, à l'est de la Mission. Aujourd'hui, il est puissamment aidé par le P. Page, qui réside le plus souvent au lac Croche, mais joint ses efforts à ceux du *petit Père*, pour l'évangélisation des sauvages, uniquement confiés tout d'abord à ce dernier.

Pour simplifier les détails, j'unirai les chiffres qui indiquent les résultats des travaux des deux missionnaires, pendant l'année 1886 : 28 baptêmes d'enfants blancs, 31 d'enfants et 8 d'adultes sauvages, 43 premières communions, 56 confirmations, 363 communions pascales, 14 mariages, 4 abjurations, puis 26 sépultures. A Saint-Lazare, il y a une école fréquentée par 49 enfants; au lac Croche, une pour les enfants sauvages, qui compte 16 élèves, et au Fort-Pelly, une autre où il y a 35 enfants sauvages.

Outre les trois postes que je viens d'indiquer, les deux missionnaires en visitent un grand nombre d'autres, parmi lesquels Broadview, White-Wood, Granfell, Montgommery, la montagne d'Orignal, Burthe, Russell, Bainescarth et cinq réserves sauvages; le tout fournissant une population d'environ 700 catholiques, disséminés parmi des protestants et des sauvages infidèles.

Le P. Decorby, qui a travaillé lui-même à ces constructions, ne les trouve pas de son goût et ne leur assigne que la modique valeur de 2000 francs. La terre sur laquelle reposent ces édifices est évaluée à 6000 francs; les ani-

maux qui y paissent à 5 000 francs, et le reste du matériel à 1 600 francs.

L'archidiocèse de Saint-Boniface a reçu, pendant l'année 1886, un secours qui a été bien agréable à tous. Le R. P. provincial du Canada a consenti à ce qu'un des missionnaires de sa province allât prêcher des retraites jubilaires à Manitoba. Le R. P. supérieur de la maison de Montréal désigna à cette fin le R. P. Lecomte. L'excellent missionnaire se rendit à Saint-Boniface, au mois de mai, demeura quatre mois et demi avec nous, prêcha pendant ce temps quinze retraites, toutes eurent un plein et entier succès. Ce secours puissant, que nous ont donné nos Pères du Canada, mérite toute notre reconnaissance, et je suis bien heureux de leur en offrir ici l'expression.

Le Ciel lui-même s'est plu à ménager les liens qui nous unissaient pour lui, et il lui a fallu quarante ans avant de se déterminer à retirer des limites actuelles du vicariat de Saint-Boniface le premier Oblat qui y est mort.

Oui, arrivés à Saint-Boniface, au mois d'août 1845, la première tombe ne s'est ouverte pour un Oblat qu'au mois d'août 1885, et ce pour recevoir la dépouille du R. P. Tissot, riche déjà de trente-sept années de service. Je regrette d'avoir à ajouter que ce dernier exemple a été suivi trop tôt, puisque le R. P. Alexandre Madore nous a laissés pour un monde meilleur, au mois de septembre 1886, après huit années de séjour au milieu de nous.

✠ Alex., O. M. I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

